

Consignes académiques :

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT (PSE)

Diplômes de BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL et DIPLÔMES INTERMÉDIAIRES associés CAP ou BEP

Septembre 2016

Ce document s'adresse aux professeurs et formateurs des lycées publics, des lycées privés sous contrat, des GRETA et des Centres de formation sous statut d'apprenti habilités au CCF, enseignant la discipline de prévention-santé- environnement en classes de seconde, de première et de terminale baccalauréat professionnel quelle que soit la spécialité.

Ces consignes s'appliquent

- depuis la session 2016 pour le baccalauréat professionnel ;
- à partir de la session 2018 pour les diplômes intermédiaires.

SOMMAIRE

Partie I : Dossier destiné aux équipes pédagogiques

Quelques consignes pour améliorer la qualité des situations de CCF	p. 3
1. Présentation générale	p. 3
2. Textes réglementaires et ressources pédagogiques	p. 3
3. Consignes générales de pratique du contrôle en cours de formation	p. 4
4. Contrôle en cours de formation : évaluations de PSE pour les diplômes intermédiaires	p. 6
5. Evaluation de la PSE dans un cursus de baccalauréat professionnel	p. 6
6. La mise en place des formations pratiques de secourisme	p. 9
Synthèse des évaluations de la PSE dans un cursus de baccalauréat professionnel	p 10

Partie II : Dossier d'évaluation CCF

• Cadre de présentation de l'évaluation écrite diplôme intermédiaire CAP.....	p. 13
• Grille d'auto-évaluation de la conformité du CCF diplôme intermédiaire CAP	p. 14
• Grille d'évaluation de la pratique de secourisme.....	p. 15
• Cadre de présentation de l'évaluation écrite diplôme intermédiaire BEP.....	p. 16
• Grille d'auto-évaluation de la conformité du CCF diplôme intermédiaire CAP	p. 17

Partie III : Proposition de notes aux jurys de délibération

• Propositions de notes pour le CAP.....	p. 19
• Propositions de notes pour le BEP.....	p. 20

Pour tous les professeurs :

- Un dossier complet (comprenant tous les CCF faits par le professeur) devra être présenté aux inspecteurs SBSSA (Sophie Prost et Paul Sierra Moreno) lors des inspections individuelles et/ou des visites des équipes pédagogiques.
- Les fiches de relevés des notes/classe (ci-jointes pages 19, 20 ou 21) sont à envoyer à Marie-Claude Relin M-Claude.Relin@ac-dijon.fr dès la fin de tous les CCF de PSE concernant un même diplôme, en renseignant bien (en toutes lettres) toutes les rubriques.
- Ponctuellement certains établissements sollicités par courrier transmettront également leurs situations de CCF.

Pour les nouveaux enseignants et formateurs dans l'académie, les fonctionnaires stagiaires, les contractuels, les débutants dans l'enseignement de PSE ou les enseignants qui le souhaitent :

- Un exemplaire des situations est à envoyer par courriel à Marie-Claude Relin M-Claude.Relin@ac-dijon.fr sous couvert du chef d'établissement, **au moins 4 semaines** avant les épreuves CCF, avec les corrigés/barèmes (si c'est un envoi postal mettre 2 exemplaires et une enveloppe non timbrée à votre nom et adresse du centre de formation).
Si besoin des conseils vous seront envoyés pour rendre le CCF conforme aux attentes et respecter l'équité des candidats.

Les productions personnelles des candidats sont tenues à disposition de l'inspection dans les établissements de formation.

1. Présentation générale

L'enseignement de Prévention Santé et Environnement (PSE) est un **enseignement obligatoire** dispensé dans tous les Baccalauréats professionnels pour un volume de 84 heures sur un cycle de 3 ans soit par exemple 1h hebdomadaire. Cet enseignement est assuré et évalué par les professeurs de Biotechnologies Santé et Environnement.

D'autres organisations horaires sont possibles, elles doivent toutefois intégrer la contrainte imposée par les temps de la certification et faire l'objet d'une planification et d'une réflexion menées par le conseil pédagogique de l'établissement.

2. Textes réglementaires et ressources pédagogiques

2.1 Programmes d'enseignement :

Arrêté du 10 février 2009 BOEN spécial n°2 du 19 février 2009

2.2 Modalités d'évaluation

- Pour le Baccalauréat professionnel:
 - Arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015
- Pour la certification intermédiaire :
 - Arrêté du 20 juillet 2009 BOEN n°35 du 24 septembre 2009 : Pour identifier la spécialité de CAP ou de BEP correspondant aux BAC PRO

- Arrêté du 9 juillet 2009 BOEN n°31 du 27 août 2009 : Si la certification intermédiaire est un BEP
- Arrêté du 8 janvier 2010 BOEN n°8 du 25 février 2010 : Si la certification intermédiaire est un CAP
- Arrêté du 11 juillet 2016 BOEN n°0176 du 30 juillet 2016

Ces textes sont disponibles sur le site disciplinaire SBSSA de l'académie et/ou sur le site du Ministère.

2.3 Ressources pédagogiques

Les programmes sont la seule référence réglementaire adressée aux professeurs. Toutefois un guide « Ressources Prévention Santé Environnement » est édité par la DGESCO pour éclairer les orientations prises et à aider à construire les projets de formation en Prévention Santé Environnement.

– Télécharger le guide « Ressources Prévention Santé Environnement » sur le site EDUSCOL
<http://eduscol.education.fr/cid50212/ressourcesenpreventionsanteenvironnement.htm>

3. Consignes générales de pratique du contrôle en cours de formation

« Le CCF est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement et des enseignants et/ou formateurs qui :

- *conçoivent les situations d'évaluation dans le cadre défini par le règlement d'examen ;*
- *informent les candidats des objectifs visés par les situations d'évaluation et des conditions de leur déroulement ;*
- *procèdent à la correction et proposent une note. »*

(extrait textes officiels)

3.1 Lieux du déroulement des évaluations

Les évaluations se déroulent **dans l'établissement de formation**, si possible pendant les heures de cours de PSE. Le Chef d'Etablissement, le DDFPT (Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques) ou le CFC (Conseiller en Formation Continue) doivent être **prévenus par écrit** de l'organisation (date, lieu précis et heure) des CCF.

3.2 Publics concernés

L'évaluation concerne les candidats :

- **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat ;
- **de la voie de l'apprentissage***, issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF ;
- **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

* Cas des apprentis : la certification intermédiaire n'est pas une obligation.

3.3 Calendrier du CCF

Le CCF est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement. L'IEN de la spécialité veille au bon déroulement du CCF, il convient de mettre à sa disposition dans le centre de formation :

- le calendrier de mise en œuvre du CCF pour l'ensemble des classes concernées dans l'établissement ;
- les évaluations écrites, les sujets, les corrigés et le barème.

Une commission académique d'harmonisation a posteriori pourra être mise en place à l'initiative du corps d'inspection.

3.4 Information des candidats

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) des évaluations selon les modalités fixées par le chef d'établissement. Exemple :

- information écrite sur le carnet de correspondance ;
- remise en mains propres d'une convocation (dans ce cas, il est conseillé de faire émarger les élèves lors de la remise de la convocation).

En cas d'**absence** d'un candidat pour l'évaluation écrite, celui-ci est à nouveau convoqué officiellement à une date ultérieure, et une autre situation d'évaluation, comportant les mêmes exigences, lui sera donnée. S'il ne se présente pas à la 2^{ème} évaluation, il ne pourra pas être noté. Un justificatif doit être exigé et joint au dossier destiné au jury de délibération, en l'absence de ce justificatif, le professeur le mentionne sur la fiche récapitulative/élève, destinée au jury.

3.5 Le dossier pour le jury de délibération

Pour chaque classe, le professeur, sous contrôle du Chef d'établissement :

- prépare une enveloppe avec : Nom et adresse de l'établissement, intitulé exact du baccalauréat professionnel, nom du professeur, date de(s) évaluation(s) ;
- regroupe, dans cette enveloppe, l'ensemble des copies et productions des élèves classées par ordre alphabétique et la fiche récapitulative des propositions de notes de PSE ;
- transmet le tout au Chef d'établissement qui les tiendra à disposition des jurys de délibération.

L'ensemble de ces documents doit être, suite à la délibération du jury, archivé (dans l'établissement de formation) et tenu à disposition de l'autorité académique (inspection académique de Côte d'Or – Division des examens et concours) pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Remarque : La note de PSE est « rattachée » à l'une des épreuves professionnelles.

La saisie des notes doit être faite avant la mi-juin (fin de cycle), calendrier fixé par la Division des examens et concours Côte d'Or (DEC21), cette note est arrondie **au ½ point supérieur**.

IMPORTANT :

Les propositions de notes de CCF (ci-jointes) sont à envoyer à l'inspection SBSSA dès la fin de tous les CCF de PSE d'un même diplôme par courriel à M-Claude.Relin@ac-dijon.fr ou envoi postal sous couvert du Chef d'établissement.

Les notes des évaluations par CCF ne sont jamais communiquées aux candidats, ni prises en compte dans les moyennes des bulletins : elles restent **confidentielles** et sont arrêtées par le jury de délivrance du baccalauréat.

L'obtention de la certification intermédiaire ne conditionne pas la poursuite en classe de terminale baccalauréat professionnel (un candidat qui échoue au BEP ou CAP peut poursuivre sa scolarité et se représenter, en candidat isolé - donc en épreuve ponctuelle - à la session suivante).

La certification intermédiaire n'est obligatoire que pour les élèves inscrits dans un cycle complet de baccalauréat professionnel en 3ans.

Pour les élèves issus de passerelles :

- s'ils désirent s'inscrire à la certification intermédiaire inhérente à la formation suivie, ils pourront le faire en candidature individuelle ;
- s'ils sont issus de seconde générale/technologique, ils pourront s'inscrire à la certification intermédiaire correspondante au bac professionnel en candidature individuelle sur les épreuves ponctuelles.

4. Contrôle en cours de formation : évaluation de PSE pour les diplômés intermédiaires

Les programmes à évaluer

NB : L'arrêté du 11 juillet 2016 modifie les définitions des épreuves de Prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle (voir ci-après).

Le professeur doit vérifier les attestations de PSC1 (voir attestation du palier 3 du socle commun de connaissances et de compétences du DNB – diplôme national du Brevet), ou certificats SST.

Même remarque pour les élèves « bénéficiaires » d'une passerelle.

5. Evaluation de la PSE dans un cursus de baccalauréat professionnel

Depuis la session 2016 pour le diplôme de bac professionnel la PSE s'évalue uniquement par une épreuve ponctuelle en fin de classe de terminale baccalauréat professionnel portant sur la totalité du programme des 3 années de formation (voir 5-1 et 5-2).

Attention : la formation des élèves au SST reste une priorité. La valeur ajoutée de cette action citoyenne est fondamentale pour nos élèves, tant au niveau de la diminution du risque d'accident du travail que pour l'enrichissement du CV.

Les corps d'inspection insistent sur le maintien et la consolidation de la mise en œuvre des formations SST dans les établissements pour tous les élèves.

Les enseignants de PSE doivent être formateurs de formation SST et être à jour de leur MAC (maintien et actualisation des compétences). Tous les autres enseignants de l'enseignement professionnel participent aux démarches de prévention. Ils peuvent à ce titre, ainsi que tous les membres de l'équipe éducative, contribuer aux formations SST auprès des jeunes.

5-2 Modalité de certification de la PSE dans un baccalauréat professionnel 3 ans avec un BEP comme diplôme intermédiaire

* les capacités évaluées sont celles du diplôme visé (niveau IV ou V)

Année de formation	Certification visée	Modules concernés	Contenu	Points	Période
Seconde Bac pro	BEP Intermédiaire/ Bac pro		PAS D'ÉVALUATION		
Première Bac Pro	Intermédiaire BEP CCF	1 à 5 (référentiel bac pro) 6 et 7 (référentiel bac pro)	<p>Une seule évaluation écrite* sur 20 points en 2 parties :</p> <p>1^{ère} partie sur 10 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées portant sur les modules testés. ➤ à partir d'une situation de la vie quotidienne ou professionnelle le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème. <p>2^{ème} partie sur 10 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnée d'une documentation. 	20 points	fin du 1er semestre si possible
Terminale Bac pro	Bac pro Epreuve ponctuelle	modules 1 à 12 (référentiel bac pro)	<p>Epreuve PONCTUELLE NATIONALE* écrite de 2heures</p> <p>Le sujet se compose de deux parties :</p> <p>Chaque partie comporte plusieurs questions indépendantes ou liées permettant d'évaluer les connaissances et les compétences relatives aux modules correspondants.</p> <p>Première partie, notée sur 10 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le questionnement prend appui sur des situations de la vie quotidienne et permet d'évaluer des contenus d'au moins deux modules parmi les modules de 1 à 7. <p>Deuxième partie, notée sur 10 points :</p> <p>Elle permet d'évaluer des contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du module 8 noté sur 4 points à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention. Le questionnement intègre une question qui permet d'expliquer la conduite à tenir face à une situation d'urgence ; - des modules de 9 à 12 notés sur 6 points. L'évaluation s'appuie sur un dossier ressource qui présente une situation d'entreprise. Les contenus du dossier permettent la mise en œuvre de la démarche d'analyse par le travail, la mobilisation des connaissances scientifiques et législatives, l'argumentation des solutions proposées. <p>Le dossier fourni au candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une situation professionnelle ; - une description des activités de l'entreprise ; - des documents législatifs et réglementaires nécessaires. 	20 points	Juin (calendrier national)

6. La mise en place des formations pratiques de secourisme

6.1 Organisation horaire :

En classe de première, le programme prévoit une globalité horaire de 8 heures pour une classe entière. Cela correspond à la passerelle et au MAC (maintien et actualisation des compétences) nécessaires à l'obtention de l'équivalence SST pour les élèves titulaires du PSC1 à leur sortie de troisième de collège.

Conditions de formation selon les situations des élèves à l'entrée en Bac Professionnel :

L'élève est	Formation à assurer
Titulaire du PSC1 depuis moins de 2 ans	Passerelle de 4 heures et MAC (maintien et actualisation des compétences)* ¹ de 4 heures en classe de 1 ^{ère} pour un groupe de 10 élèves * ²
Titulaire du SST depuis moins de 2 ans	MAC (maintien et actualisation des compétences) de 4 heures en 1 ^{ère} pour un groupe de 10 élèves* ²
Sans formation de secourisme ou Titulaire SST ou PSC1 depuis plus de 2 ans	Formation intégrale de 12 heures minimum en 1 ^{ère} pour un groupe de 10 élèves* ²

*¹ Le MAC remplace la notion de recyclage

*² cf. consignes INRS actualisées

Si la certification intermédiaire de baccalauréat professionnel est un BEP, la formation de secourisme peut se faire exceptionnellement en classe de terminale baccalauréat professionnel mais, dans ce cas, une partie du programme de terminale se fera en 1^{ère}.

Dans le cas d'une formation totale ou bien si l'effectif de la classe est supérieur à 15, il faudra utiliser d'autres plages horaires que la PSE (Prévention Santé Environnement), des exemples de solutions pouvant être adoptées par des établissements :

- Intervention d'un autre enseignant formateur SST (voir référentiels professionnels de certains baccalauréat professionnels) ;
- Intervention d'un formateur de secourisme personnel de santé ex : infirmière ;
- Intégration de la formation dans le cadre d'activités de projets relevant des enseignements obligatoires ;
- Formation sur les périodes de formation en milieu professionnel : banalisation de 2 journées pour la formation SST assurées par un professeur du domaine professionnel formateur SST ;
- Décaler le départ et le retour d'un groupe de classe en PFE de 2 jours.

Si la certification intermédiaire est un CAP, le CCF secourisme doit être fait, au plus tard, en fin de 1^{ère} bac. professionnel (jury de CAP fin juin).

6.2 Barème

- Si l'élève obtient l'attestation de secourisme SST ou valide la passerelle PSC1 – SST ou le MAC (maintien et actualisation des compétences) SST, 2 points pour le CAP certification intermédiaire.
- Si l'élève n'obtient pas le SST ou la validation du MAC SST (à la suite d'une passerelle PSC1 - SST ou d'un MAC SST) faire une évaluation en prenant en compte le barème indiqué dans la fiche d'évaluation du secourisme (*voir fiche d'évaluation*)

Pour les candidats handicapés (y compris temporairement sur présentation d'un certificat médical), une adaptation de l'évaluation du secourisme doit être proposée à l'écrit ou à l'oral.

Dérogation à titre exceptionnel : Il est toléré de dispenser le PSC1 si l'établissement n'a pas de formateurs SST en nombre suffisant, et s'il dispose de formateurs PSC1. Dans cette situation, une évaluation sur un cas d'accident simulé doit être effectuée en fin de formation en appliquant le barème de la grille d'évaluation.

La demande de dérogation **justifiée** doit être transmise par mail à l'IEN SBSSA Paul Sierra-Moreno paul.sierra-moreno@ac-dijon.fr

SYNTHESE des évaluations de PSE dans un cursus de baccalauréat professionnel

Evaluation de la PSE pour le baccalauréat professionnel				
Années	2 ^{nde} Bac Pro	1 ^{ère} Bac Pro	Terminale Bac Pro	
Périodes	Septembre à juin	Septembre à Juin	Juin	
Certification Bac Pro en ponctuel	/	/	Evaluation écrite Le sujet se compose de deux parties : - Première partie , notée sur 10 points : au moins deux modules parmi les modules de 1 à 7. - Deuxième partie , notée sur 10 points : module 8 noté sur 4 points et modules de 9 à 12 notés sur 6 points.	Jury Bac Pro (fin juin)

Evaluation de la PSE pour la certification intermédiaire				
Années	2 ^{nde} Bac Pro	1 ^{ère} Bac Pro		Terminale Bac Pro
Périodes	Septembre à Juin	Janvier – Février	Mai/Juin	Septembre à Juin
Si certification intermédiaire BEP (en CCF)	/	Une seule évaluation écrite Modules 1 à 7 (programme Bac Pro)	Jury BEP (fin juin)	/
Si certification intermédiaire CAP (en CCF)	/	Une seule évaluation écrite Modules 1, 2 et 4 (contenu commun programmes de CAP et bac Pro)	Jury CAP (fin juin)	/
		Evaluation pratique : SST 		

PARTIE II

Dossier d'évaluation CCF

- **Cadre de présentation de l'évaluation écrite diplôme intermédiaire CAP**
- **Grille d'auto-évaluation de la conformité du CCF diplôme intermédiaire de CAP**
- **Grille d'évaluation de la pratique de secourisme**
- **Cadre de présentation de l'évaluation écrite diplôme intermédiaire BEP**
- **Grille d'auto-évaluation de la conformité du CCF diplôme intermédiaire de BEP**

Nom, adresse, téléphone de l'établissement Nom du professeur :	CCF PSE Evaluation écrite Certification intermédiaire CAP Spécialité : (en toutes lettres)	Session 201... Date de l'évaluation :
--	---	---

NOM Prénom candidat :

Durée : 55 minutes

Note proposée : / 18

Attention toutes les réponses doivent être correctement rédigées

Consignes aux professeurs :

Première partie sur 10 points :

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et connaissances des modules 1 et 2, « santé » et « consommation ».

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées s'appuyant sur une/des situation(s) de la vie professionnelle ou quotidienne.

Le candidat devra notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième partie sur 8 points:

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et connaissances des parties du module 4 « environnement professionnel », communes avec le référentiel de baccalauréat professionnel (à l'exception des situations d'urgence).

Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée de documentation.

Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque (à un niveau d'exigence CAP) et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.

Les situations de CCF doivent être rédigées, sur une copie à entête (modèle de cette page), il est souhaitable de laisser la place pour les réponses et d'insérer les documents et/ou schémas au fur et à mesure. Ceux-ci, récents, doivent être d'excellente lisibilité afin de ne pénaliser aucun candidat et comporter obligatoirement leur origine.

Elles doivent préciser le barème de notation par question ou groupement de questions.

Il ne doit pas y avoir de questions pour lesquelles les réponses sont simplement à extraire d'un document et à recopier.

Les documents doivent servir à analyser, justifier, argumenter, effectuer des choix ou être complétés.

**PSE : GRILLE D'AUTO-EVALUATION DE LA CONFORMITE DU CCF
DIPLOME INTERMEDIAIRE CAP /18 points**

CRITERES D'EVALUATION		évaluation	
La construction du sujet		OUI	NON
1^{ère} partie	Les questions portent sur les modules 1 et 2 (contenu commun aux 2 référentiels CAP et bac pro)		
	Le sujet présente une (ou plusieurs) situation(s) issue(s) de la vie quotidienne et/ou professionnelle qui s'appuie(nt) sur l'expérience des candidats et/ou des faits d'actualité		
	Cette partie est notée sur 10 points		
2^{ème} partie	Les questions portent sur le module 4 (sauf partie secourisme) : contenu commun aux 2 référentiels CAP et bac pro.		
	Le sujet présente une situation professionnelle		
	La situation est accompagnée d'une documentation en lien avec la situation		
	Elle comporte des questions permettant d'évaluer l'application la démarche d'approche par le risque au niveau CAP .		
	Cette partie est notée sur 8 points		
Pour tout le sujet	Les situations problèmes sont issues de sources récentes (moins de 2ans pour des statistiques) et concrètes (internet, articles de presse...). Elles sont exceptionnellement inventées.		
	Les sources sont indiquées		
	Les questions respectent les limites d'exigence conformes au référentiel (capacités, programme)		
	Les questions permettent d'analyser les situations problèmes		
	Les questions permettent de mobiliser des connaissances et des capacités.		
	Les questions sont suffisamment explicites		
	Les réponses attendues ne sont pas du simple recopiage (elles peuvent ponctuellement être du reliage pour le CAP)		
	L'adéquation sujet/temps est satisfaisante (<i>faisable en 20 minutes par un enseignant</i>)		
	Les consignes sont formulées à partir des verbes d'action variés, à l'infinitif, évaluables		
La mise en forme du sujet		OUI	NON
Le sujet est saisi informatiquement, la police est uniforme			
La présentation respecte les consignes académiques (cartouche, indication de la durée de l'épreuve, du nom du candidat)			
Pas de place gaspillée (marges étroites, interligne simple, impression recto-verso)			
La pagination est présente			
La numérotation des questions est normalisée (1.- 1.1.- 1.2.- 2.-2.1.-...)			
Les documents sont lisibles (même après photocopie) et insérés au fur et à mesure du sujet			
L'emplacement prévu pour la rédaction des réponses est adapté à la question			
Le barème est indiqué par question			
Ce que le sujet ne doit pas contenir		OK	Non OK
Le sujet ne contient pas les titres des modules évalués			
Le sujet ne contient pas de sigle à décoder			
Le sujet ne contient pas de barème pour la présentation			
Le corrigé du sujet		OK	Non OK
Le barème est détaillé sur le corrigé Ex : (1,5 point : 3 x 0,5 pt)			
La correction est en couleur rouge			

Nom et adresse de l'établissement :	CCF PSE Evaluation pratique de secourisme	Session 201...
Nom du professeur :	si certification intermédiaire CAP Spécialité : (en toutes lettres)	Date de l'évaluation :

NOM Prénom candidat :

Diplôme de secourisme acquis (préciser diplôme, SST ou PSC1, et sa date d'obtention) :

Situation (description de la situation « accident ») :

Compétences	Indicateurs d'évaluation	Barème
Maîtriser la situation en respectant le « plan d'intervention » ou « plan d'action premiers secours » (en 3 minutes au maximum)	Titulaire SST ou MAC (maintien et actualisation des compétences) ou passerelle PSC1/SST. Si la date d'obtention est antérieure à la session d'examen, exiger le diplôme avec MAC.	/2
Rendre impossible l'exposition de quiconque au(x) risque(s) persistant(s) décelé(s) et assurer ou faire assurer la protection.	-protection correcte 0,5 pt -protection incomplète sans risque ou protection faite après les autres actions 0,25 pt -protection absente 0 pt	/0,5
Rechercher la présence des signes indiquant que la vie de la victime est en danger.	-examen complet 0,5 pt -examen incomplète 0,25 pt -examen absent 0 pt	/0,5
Appeler ou faire appeler les secours (suivant la procédure interne).	-message complet 0,5 pt -message incomplet mais permettant l'arrivée des secours 0,25 pt -message ne permettant pas l'arrivée des secours 0 pt	/0,5
Pratiquer les gestes de secours appropriés.	-gestes adaptés 0,25 pt -gestes incomplets mais efficaces 0 pt -gestes inefficaces 0 pt + -vérification régulière de l'état de la victime, couvrir, parler à la victime 0,25 pt - si manque 1 élément 0 pt	/0,5
NOTE (non arrondie)		/2

Observations, nom et signature des évaluateurs

Nom, adresse, téléphone de l'établissement	CCF PSE Evaluation écrite	Session 201...
Nom du professeur :	Certification intermédiaire BEP Spécialité : (en toutes lettres)	Date de l'évaluation :

NOM Prénom candidat :

Durée : 55 minutes

Note proposée : /20

Attention toutes les réponses doivent être correctement rédigées

Consignes aux professeurs :

Première partie (notée sur 10 points) :

- elle permet d'évaluer par sondage les compétences **d'au moins deux modules** parmi les modules 1 à 5 des référentiels de PSE du baccalauréat professionnel (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur) ;
- elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne accompagnées d'une documentation et comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

La deuxième partie (notée sur 10 points) :

- elle évalue par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques) ;
- elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

Les situations de CCF doivent être rédigées, sur une copie à entête (modèle de cette page), il est souhaitable de laisser la place pour les réponses et d'insérer les documents et/ou schémas au fur et à mesure. Ceux-ci, récents, doivent être d'excellente lisibilité afin de ne pénaliser aucun candidat et comporter obligatoirement leur origine.

Elles doivent préciser le barème de notation par question ou groupement de questions.

Il ne doit pas y avoir de questions pour lesquelles les réponses sont simplement à extraire d'un document et à recopier.

Les documents doivent servir à analyser, justifier, argumenter, effectuer des choix ou être complété dans le cas de documents « administratifs ».

**PSE : GRILLE D'AUTO-EVALUATION DE LA CONFORMITE DU CCF
DIPLOME INTERMEDIAIRE BEP/20 points**

CRITERES D'EVALUATION		évaluation	
La construction du sujet		OUI	NON
1^{ère} partie	Les questions portent sur au moins 2 des modules 1 à 5: santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risque et des conduites addictives, sexualité et prévention, environnement économique et protection du consommateur		
	Le sujet présente une (ou plusieurs) situation(s) issue(s) de la vie quotidienne et/ou professionnelle qui s'appuie(nt) sur l'expérience des candidats et/ou des faits d'actualité		
	Une démarche de résolution de problème est mise en œuvre pour une situation de la vie quotidienne		
	Cette partie est notée sur 10 points		
2^{ème} partie	Les questions portent sur les modules 6 et 7: gestion des ressources naturelles et développement durable, et prévention des risques		
	Le sujet présente des situations de la vie quotidienne et/ou professionnelle		
	Le sujet contient une documentation en lien avec les situations		
	Cette partie est notée sur 10 points		
Pour tout le sujet	Les situations problèmes sont issues de sources récentes (moins de 2ans pour des statistiques) et concrètes (internet, articles de presse...). Elles sont exceptionnellement inventées.		
	Les sources sont indiquées		
	Les questions respectent les limites d'exigence conformes au référentiel (capacités, programme)		
	Les questions permettent d'analyser les situations problèmes		
	Les questions permettent de mobiliser des connaissances et des capacités.		
	Les questions sont suffisamment explicites		
	Les réponses attendues ne sont pas du simple recopiage		
	L'adéquation sujet/temps est satisfaisante (<i>faisable en 20 minutes par un enseignant</i>)		
	Les consignes sont formulées à partir des verbes d'action variés, à l'infinitif, évaluables		
La mise en forme du sujet		OUI	NON
Le sujet est saisi informatiquement, la police est uniforme			
La présentation respecte les consignes académiques (cartouche, indication de la durée de l'épreuve, du nom du candidat)			
Pas de place gaspillée (marges étroites, interligne simple, impression recto-verso)			
La pagination est présente			
La numérotation des questions est normalisée (1.- 1.1.- 1.2.- 2.-2.1.-...)			
Les documents sont lisibles (même après photocopie) et insérés au fur et à mesure du sujet			
L'emplacement prévu pour la rédaction des réponses est adapté à la question			
Le barème est indiqué par question			
Ce que le sujet ne doit pas contenir		OK	Non OK
Le sujet ne contient pas les titres des modules évalués			
Le sujet ne contient pas de sigle à décoder			
Le sujet ne contient pas de barème pour la présentation			
Le corrigé du sujet		OK	Non OK
Le barème est détaillé sur le corrigé. Ex : (1,5 point : 3 x 0,5 pt)			
La correction est en couleur rouge			

PARTIE III

Propositions de notes de PSE aux jurys de délibération

- **Fiche de synthèse des propositions de notes pour le CAP**
- **Fiche de synthèse des propositions de notes pour le BEP**

